

Thème 4 : Éducation - Formation

▪ A. La vision des élus, des prestataires et des membres du Conseil de développement

L'offre est globalement **satisfaisante** avec des **établissements** (notamment privés) **reconnus** et relativement bien répartis à l'échelle du Pays, surtout pour les collèges. La situation est plus délicate pour l'enseignement maternel et primaire.

Du fait de l'instabilité des effectifs, le **regroupement pédagogique tend à se développer** pour les collèges, les écoles primaires et maternelles au Nord, au Sud et au Sud-Est du Pays avec de nouveaux rapprochements de communes hors Pays et hors Région (voir carte page suivante). A cet effet, des liaisons scolaires ont été mises en place par certaines communes pour assurer les navettes (car, taxi). Depuis la charte de développement de 1997, un regroupement a été opéré pour l'enseignement secondaire avec le transfert du Lycée professionnel de Briare à Gien.

En matière de **formation professionnelle**, le Pays du Giennois est quelque peu défavorisé. Il existe peu d'offres permettant de préparer un CAP, Bac Pro, BTS dans une filière donnée. En ce qui concerne la **formation continue**, l'offre est limitée avec peu de sessions organisées à l'échelle du Pays et peu d'organismes de formation se déplaçant sur le Giennois. Or, pour certaines personnes interrogées, dans le contexte actuel, l'encadrement et l'éducation des jeunes doivent être une priorité.

Enfin, un **déficit en garderie périscolaire** est relevé pour certaines communes.

Synthèse des enquêtes (entretiens, réunions, questionnaires, études)

Points faibles	Points forts	Projets - expériences
<ul style="list-style-type: none">- Renforcement des regroupements pédagogiques au Nord, au Sud et au Sud-Est du Pays pour les écoles maternelles, primaires et dans une moindre mesure pour les collèges- Manque de structures d'accueil pour la formation des jeunes et des adultes- Formation qualifiante insuffisante sur le Giennois- Offre limitée pour les garderies périscolaires	<ul style="list-style-type: none">- Niveau d'équipement satisfaisant pour les collèges avec des établissements relativement bien répartis à l'échelle du Pays- Des établissements (notamment privés) reconnus- Des liaisons scolaires globalement satisfaisantes sauf au nord du Pays et pour les communes concernées par le regroupement pédagogique	<p>Expérience:</p> <ul style="list-style-type: none">- Taxi pour transport scolaire vers Bléneau

▪ B. La vision des usagers

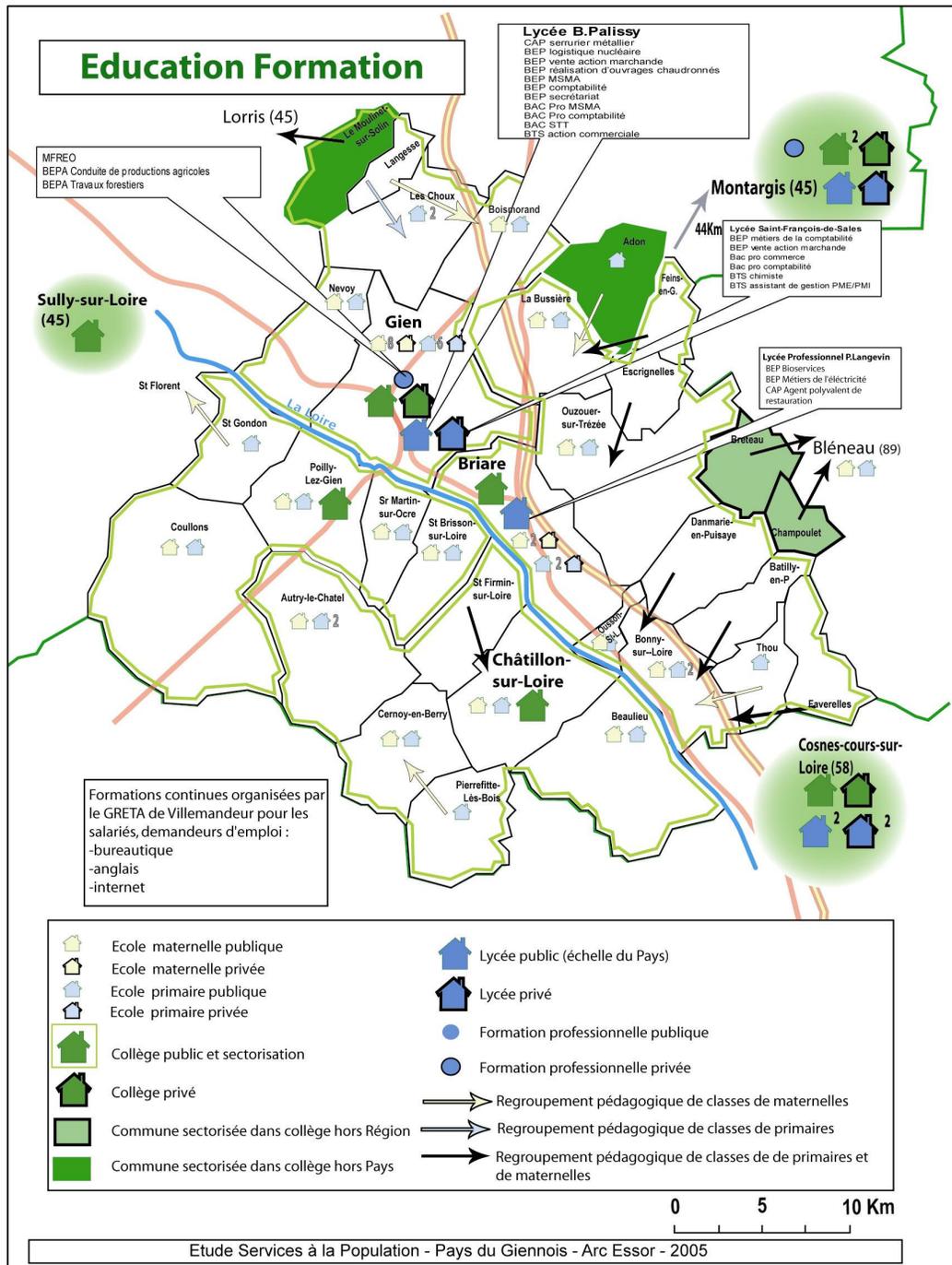
Globalement, le Pays bénéficie d'un **niveau d'équipement satisfaisant** avec des écoles maternelles, des écoles primaires relativement bien réparties et des collèges dans chacun des cantons. Pour certaines communes rurales, le recours à des **regroupements pédagogiques** est nécessaire. Les difficultés se posent en termes de **transports vers les lycées** (notamment lycée Durzy de l'Agglomération de Montargis) et en matière de **soutien scolaire**.

Synthèse des tables rondes

Pratiques - Usages	Points faibles	Points forts
<ul style="list-style-type: none"> • Écoles maternelles et primaires dans une majorité de communes du Pays • Collèges dans chacun des cantons • Lycées d'enseignement général et professionnel à Gien et hors Pays 	FORMATION GENERALE ET PROFESSIONNELLE	
	<ul style="list-style-type: none"> - Desserte difficile vers lycée professionnel Durzy (2 fois) - Pas de coordination entre les horaires de l'école primaire (classe) et le collège (pas de classe) pour le samedi 	<ul style="list-style-type: none"> - Relatif bon niveau d'équipement des pôles urbains
	ACTIVITES PERI-SCOLAIRES	
	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de soutien scolaire - Manque de structures enseignant les langues étrangères (anglais, espagnol...) pour les jeunes, les adultes 	

■ C. Analyse quantitative et spatialisée

L'offre pour les collèges et le lycée se concentre principalement sur **quatre communes du Pays** et spécifiquement sur Gien avec la présence des deux lycées (public et privé) ainsi qu'une formation professionnelle privée. Quatre communes disposent d'un collège : Poilly-Lez-Gien, Briare, Châtillon sur Loire, Gien. Le **regroupement pédagogique** est de mise pour les collèges, les écoles maternelles et primaires au Nord, au Sud et au Sud-Est du Pays.



▪ D. Les principaux éléments de diagnostic

- ➔ **Table ronde - points faibles les plus fréquemment cités :**
Desserte difficile vers Lycée Professionnel Durzy (2 fois)
- ➔ Des **établissements** (notamment privés) **reconnus** et un **niveau d'équipement relativement satisfaisant** avec **des collègues** dans chacun des cantons
- ➔ Une offre relativement satisfaisante au niveau du canton de Gien De nombreux regroupements pédagogiques **pour les écoles maternelles, les écoles primaires** et dans une moindre mesure **pour les collèges au sein des cantons de Briare et de Châtillon sur Loire**
- ➔ Des **lycées concentrés à Gien** ou localisés **hors Pays** qui nécessitent des déplacements avec une offre en matière de transport souvent inadaptée (exemple : desserte vers le lycée professionnel Durzy...)
- ➔ Un **faible niveau de qualification de la population** avec, notamment, un manque de personnel d'encadrement
- ➔ Une **offre limitée en terme de formation professionnelle initiale et continue** mais des **initiatives nouvelles** avec la création de formations courtes en réponse à des besoins spécifiques et offrant des perspectives d'emploi (convention Conseil Régional/Assedic).
- ➔ Des manques en matière de soutien scolaire et de garderies périscolaires

E. Expériences originales ou exemplaires

EXPERIENCE EXISTANTES SUR LE PAYS

Expérience 1: Création de formations courtes d'Employés Libre Service en vue de la création d'une zone commerciale au Nord de Gien avec des perspectives d'emploi (convention Conseil Régional/Assedic).

Thème 5 : Emploi - Insertion

▪ A. La vision des élus, des prestataires et des membres du Conseil de Développement

Le Pays bénéficie, en matière d'emploi et d'insertion, de **nombreux atouts avec une volonté politique** de favoriser le développement économique, un **bassin d'emploi dynamique** et une relative **diversité du tissu économique** (agriculture, horticulture, industrie, bâtiment, commerces...).

Une **démarche de sensibilisation et de suivi des demandeurs d'emploi** (notamment des jeunes) est assurée dans le cadre de structures (ANPE, Mission locale, Point emploi, association G-Fai...) implantées au sein de **quatre communes**. Des **permanences/prestations** sont proposées, par certaines d'entre elles, au sein de certaines communes du Pays. Par ailleurs, des **bornes internet** sont mises à disposition des demandeurs d'emploi pour la consultation des offres dans certains lieux publics (notamment les mairies).

Selon les prestataires interrogés, les difficultés d'insertion professionnelle sont liées, notamment, à une **méconnaissance par les demandeurs d'emploi du tissu économique et de la nature des offres d'emploi proposés** avec :

- **des décalages** entre les **métiers recherchés** par certains jeunes (vente, garde d'enfants, mécanique, automobile...) et les **perspectives d'emplois** proposées au sein du Pays
- **des décalages entre l'offre de formation** (métiers commerciaux...) et les **besoins des entreprises locales** (bâtiment, transport, logistique...), **des associations** (notamment aide à domicile...)

Il existe, plus largement, une méconnaissance par les jeunes des **métiers liés à l'apprentissage**.

Selon les tranches d'âge des demandeurs d'emploi, des **difficultés spécifiques** sont recensées en raison du manque de transport (pour le suivi de formations, pour les trajets domicile-travail...), des faibles perspectives d'emploi au sein du Pays pour le personnel d'encadrement... avec :

- des **jeunes de 16 ans déscolarisés ou mal orientés** qui rejettent la structure scolaire et ne souhaitent pas s'engager dans une formation professionnelle
- des **jeunes de 20/25 ans (en couple avec enfants** intérimaires le plus souvent avec des revenus limités) qui souhaitent construire un projet professionnel et bénéficier d'une formation se trouvant souvent à Tours, Orléans, Montargis...
- des **jeunes diplômés Bac + 3 voire plus** qui rencontrent des **difficultés pour trouver un emploi au sein du Pays**, d'où départ vers Paris, Tours, Lyon... or, ils demeurent indispensables pour encadrer le personnel peu qualifié
- des **demandeurs d'emploi de plus d'un an âgés de 30 à 45 ans** (femmes le plus souvent sans formation mais bénéficiant d'une expérience dans les métiers du secrétariat, de la comptabilité...) concurrencés par le recrutement de jeunes diplômés et pas prêts à déménager pour trouver du travail hors du Pays

Plus largement, le niveau de précarité des **demandeurs d'emploi les plus démunis** tend à se renforcer du fait la **dégradation de leur santé physique et mentale** (addiction, alcoolisme...). La CMU (Couverture Maladie Universelle) pourrait répondre, en partie, à ces besoins mais il faut intégrer les **longs délai d'attente** de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Les problématiques de l'exclusion, de l'isolement, de l'illettrisme sont prises en compte par **l'association G-Fai** de Beaulieu sur Loire, dans le cadre de l'organisation de sessions sur **les savoirs de base** (expression orale/écrite, démarches administratives, environnement social et professionnel, santé...) et de la **mise en place d'un transport collectif gratuit** mis au service des personnes pour accéder à l'emploi, à la formation et aux actions des partenaires (convocation ANPE, forums de l'emploi, visite d'entreprises...)

Synthèse des enquêtes (entretiens, réunions, questionnaires, études)

Points faibles	Points positifs	Projets - expériences
<ul style="list-style-type: none"> - Manque de transport pour les trajets domicile-travail et pour les demandeurs d'emploi - Méconnaissance réciproque des demandeurs d'emploi et des entreprises du Pays - Dégradation de la santé physique et mentale des demandeurs d'emploi les plus démunis 	<ul style="list-style-type: none"> - Tissu économique relativement diversifié - Bassin d'emploi dynamique - Présence de structures liées à l'emploi et à l'insertion dans les principales communes du Pays et organisation de permanences dans les communes limitrophes - Démarche innovante récente en faveur de l'emploi et de l'insertion engagée par : <ul style="list-style-type: none"> - le milieu associatif - l'ANPE en liaison avec le Conseil Régional 	<p>Projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - aucun projet spécifique <p>Expériences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Convention Conseil Régional-Assedic pour offre de formation "employés libre-service" avec 70 à 80% de réussite et perspective de CDD-CDI

▪ **B. La vision des usagers**

Des **difficultés d'accessibilité physique** limitent les perspectives de contacts avec les professionnels de l'emploi et de l'insertion (ANPE, ASSEDIC, Mission locale, ...) et la recherche d'emplois. Les **bornes internet** disponibles dans certains lieux publics complètent le dispositif existant mais ne permettent pas toujours de répondre aux besoins (horaires inadaptés, délai limité d'utilisation).

Synthèse des tables rondes

Pratiques - Usages	Points faibles	Points forts
<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation de l'ANPE, mission locale, Assedic • Recours au Point Emploi, aux permanences des structures existantes 	SITUATION GENERALE	
	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés pour se rendre aux différentes structures (Assedic, ANPE, Mission locale...) - (2 fois) 	
	RECOURS A INTERNET	
	<ul style="list-style-type: none"> - Horaires des cybercafés ou des salles munies d'Internet pas toujours adaptés (notamment pour la recherche d'emplois saisonniers par les élèves indisponibles en journée) - Délais d'utilisation d'Internet parfois imposés et trop brefs (30 min) pour une recherche d'emplois (OT de Châtillon sur Loire) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bon équipement Internet au sein du lycée de Gien

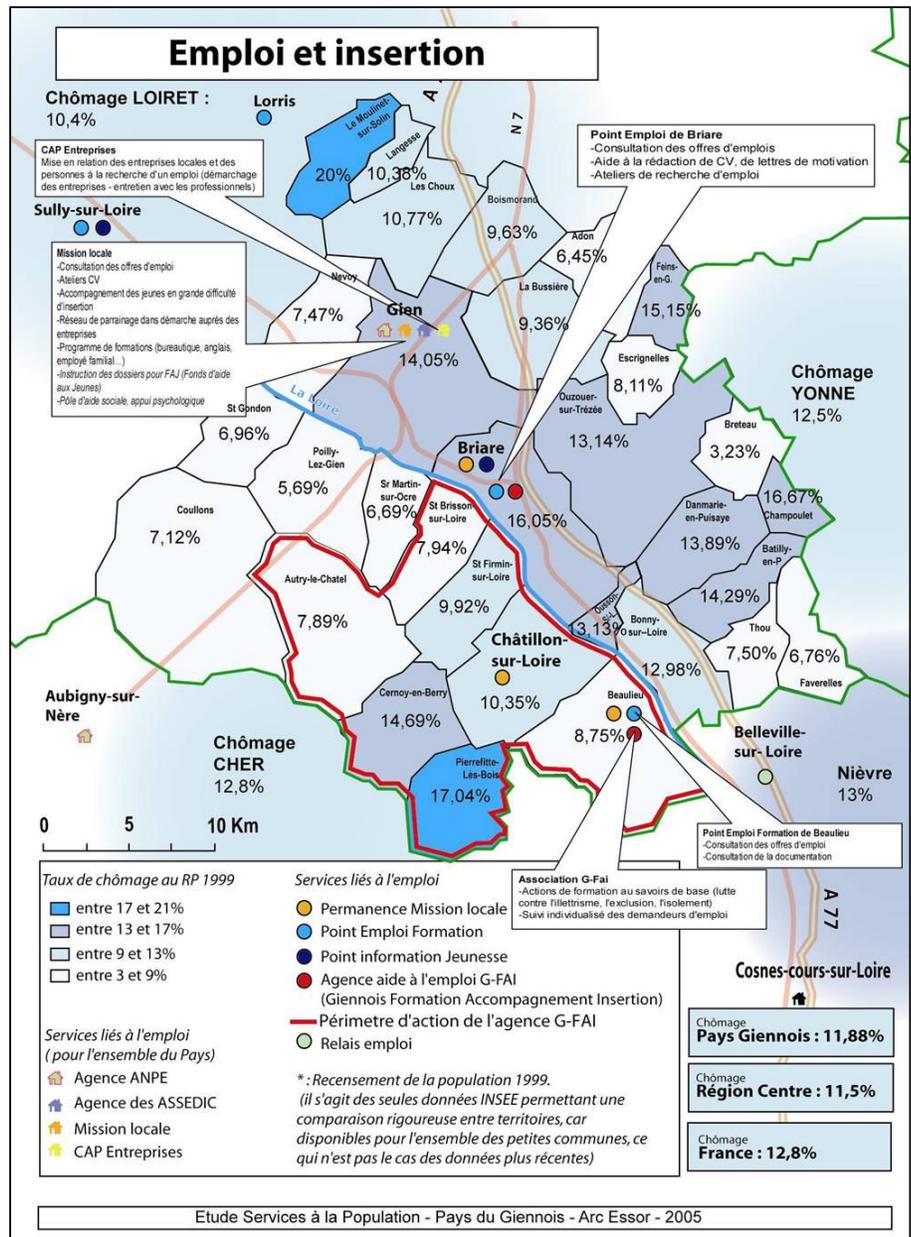
C. Approche quantitative et spatialisée

PROFIL DU PAYS
 → Le Pays bénéficie d'un taux de chômage assez disparate sur l'ensemble de son territoire. La carte fait ressortir un taux de chômage élevé dans les pôles urbains les plus importants (Gien et Briare surtout).

On observe une **différence marquée entre les communes de la rive nord** (situation très contrastée entre les communes à indice global élevé autour de Gien et à indice bas dans les communes limitrophes) et celles de la **rive sud**. (indice global de chômage plus homogène et en moyenne plus bas).

OFFRE
 Seules quatre communes, dont les trois chefs-lieux de canton et Beaulieu, disposent de structures d'aide à l'emploi.

Cette concentration géographique de l'offre est source de difficultés pour les chercheurs d'emploi extérieurs à ces communes et sans moyens de transport.



D. Les principaux éléments de diagnostic

➡ **Table ronde - points faibles les plus fréquemment cités :**
Difficultés pour se rendre dans les différentes structures liées à l'emploi et à l'insertion (ANPE, Assedic, Mission locale...) - (2 fois)

➡ **Une démarche volontariste à l'échelle du Pays** pour favoriser le développement économique et l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi

➡ **Des atouts économiques** avec un bassin d'emploi dynamique, une relative diversité du tissu économique.

MAIS

➡ Un **manque de transport pénalisant** pour effectuer les trajets domicile/travail et pour les démarches des demandeurs d'emploi

➡ Une certaine **méconnaissance** réciproque des demandeurs d'emploi et des entreprises locales

➡ **Un faible niveau de qualification** de la population conjuguée à une **tendance à l'exode du personnel d'encadrement hors du Pays**

➡ Une tendance à la **dégradation** de la **santé physique et mentale** des **demandeurs d'emploi les plus démunis**

▪ E. Expériences originales ou exemplaires

EXPERIENCES EXISTANTES SUR LE PAYS

Expérience 1: Démarche de l'association G-Fai en faveur de l'insertion, de la promotion professionnelle, sociale, culturelle et personnel des demandeurs d'emploi, retraités, mères au foyer... à travers la lutte contre l'illettrisme, l'exclusion et l'isolement avec notamment:

- la formation aux savoirs de base (les démarches administratives, l'environnement social et professionnel, la santé, le budget...)
- la mise en place d'un transport collectif gratuit pour le suivi des formations, les démarches en faveur de la recherche d'emploi...

Expérience 2: Convention Conseil Régional-Assedic pour une offre de formation courte "employés libre-service" en vue de la construction de la nouvelle zone commerciale de Gien (70 à 80% de réussite - perspective de CDD-CDI)

EXPERIENCES EXTERIEURES AU PAYS

Expérience 1: Maison de l'emploi

Mutualisation, en un même lieu ouvert à tous, des moyens, des savoir-faire, des ressources complémentaires de divers intervenants dans les domaines de l'insertion, de la formation et de l'emploi (organismes consulaires, services publics pour l'emploi, structures d'insertion, partenaires spécialisés dans la formation...) afin d'offrir à **des publics variés : demandeurs d'emploi, salariés, femmes isolées, bénéficiaires du RMI, handicapés...**, un ensemble de services pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle, la formation et l'accès à l'emploi (mutualisation des ressources, accompagnement, suivi individualisé des publics, outil partenarial d'animation territoriale à travers l'observation, l'analyse; la création d'un laboratoire d'expériences...).

Expérience 2: Maison des services publics - centre multiservices

Rassemblement, en un lieu unique, des prestations offertes par les administrations publiques et/ou les organismes socio-économiques (information, orientation, prise de RDV, délivrance de documents administratifs, soutien pour la rédaction d'un CV, la préparation d'un entretien d'embauche...).

Différents pôles peuvent être envisagés:

- **pôle social** (CPAM, borne vitale, CAF, Service retraite CRAM, ADMR, CCAS...)
- **pôle logement** (EDF/GDF, Crédit immobilier de France...)
- **pôle juridique** (conciliateur de justice, chambre des notaires...)
- **pôle entreprises** (chambres consulaires)
- **pôle emploi-formation** (ANPE, Assedic, AFPA, DDTEFP, Insertion des handicapés, FONGECIF, agence intérim, organismes de formation, pour bilan de compétences...)...

La complémentarité des fonctions permet, notamment dans le milieu social, d'assurer un suivi des personnes global grâce aux échanges entre les partenaires. Elle favorise la mise en place d'un partenariat entre l'Etat, les collectivités locales et les services.

Thème 6 : Culture - Loisirs - Sports

▪ La vision des élus, des prestataires et des membres du Conseil de développement

La **vie culturelle et sportive est relativement satisfaisante** avec une diversité d'activités proposées mais ces dernières ne sont pas toujours connues à l'échelle du Pays. Par ailleurs, de nombreuses activités sont portées par un milieu associatif dynamique et enthousiaste mais des **risques d'essoufflement des bénévoles** existent.

Enfin, certains manques sont notés en matière d'offre culturelle et de loisirs, notamment pour les personnes âgées.

En matière d'activités spécifiques pour les jeunes, les élus ont conscience d'un **besoin de structures et d'encadrement pour ce public spécifique** mais ils rencontrent certaines **difficultés dans leurs tentatives** pour les jeunes adolescents : une structure type local jeune nécessite des animateurs dynamiques, des animations attractives, des relations personnalisées au risque de périliter rapidement.

Synthèse des enquêtes (entretiens, réunions, questionnaires, études)

Points faibles	Points forts	Projets expériences
<ul style="list-style-type: none"> - Information limitée sur l'offre à l'échelle du Pays - Offre culturelle et de loisirs limitée pour les personnes âgées - Difficultés de certaines communes pour proposer un encadrement et des activités adaptés aux adolescents - Limites du bénévolat (essoufflement...) - Aménagement et entretien insuffisants des bords de Loire 	<ul style="list-style-type: none"> - Richesse et diversité de la vie culturelle et sportive - Tissu associatif dense et dynamique 	<p>Projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Saint Martin sur Ocre</i>: création d'une salle polyvalente - <i>Nevoy</i>: aménagement d'un stade/club des jeunes/maison des associations <p>Expériences</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>St Martin sur Ocre</i>: Création d'une commission jeunes, à la demande des adolescents mais qui n'a pas abouti par manque de participants

• B. La vision des usagers

Le Pays bénéficie d'une **vie culturelle et sportive globalement satisfaisante** (surtout pour les enfants) et d'une vie associative riche. Certaines **insuffisances** sont toutefois à noter en matière d'**équipement de loisirs comme pour le cinéma, la piscine, les salles pour la pratique d'activités sportives...** qui paraissent inadaptées (manque d'accessibilité, d'entretien...). Des améliorations sont apportées mais elles demeurent encore assez limitées.

Les commerces, les activités culturelles/sportives proposées répondent à des **besoins basiques**. Ils ne prennent pas assez en compte des **demandes spécifiques** (lieux de sorties nocturnes conviviaux comme le bar, le pub... ; pas de magasin pour la pratique d'un instrument de musique, peu d'activités "exotiques" comme le tango, la salsa...).

Synthèse des tables rondes

Pratiques - Usages	Points faibles	Points forts
	SITUATION GENERALE	
<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques d'activités sportives, culturelles et de loisirs au sein de l'ensemble du Pays • Spectacles au sein du Pays, à Montargis, Paris • Expérience de transport spécifique aux discothèques: navettes gratuites centre-ville /discothèque (« Speak Easy » à Coullons et « Maya » à Saint Gondon) 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficile accessibilité des activités (transports insuffisants, inadaptés aux horaires ou absents) - (2 fois) - Limites du bénévolat pour le milieu associatif: essoufflement... 	<ul style="list-style-type: none"> - Relatif bon niveau d'équipement des pôles urbains - Vie associative riche (2 fois) - Niveau de solidarité entre les habitants renforcé par le biais des échanges entre parents et par le biais du milieu associatif

EQUIPEMENTS/SORTIES	
<ul style="list-style-type: none"> - Cinéma : peu de choix de films et de salle (Gien, Cosnes-sur-Loire, Dampierre puis Montargis ou petite salle de Sully) - Cinéma de Gien : difficultés d'accès pour personnes handicapées, salle peu chauffée - Piscine de Gien inadaptée 	<ul style="list-style-type: none"> - Formule CADO : vente d'abonnements pour pièces de théâtre à Orléans - Formule CLARKS pour les jeunes : bons de réduction pour sorties, achats - ADSL dans les bibliothèques - Succès de la piscine de Dampierre
COMMERCES	
<ul style="list-style-type: none"> - Peu de lieux de convivialité (bar, pub...) ouverts en soirée à Gien - Pas de magasin pour la pratique d'un instrument de musique (les plus proches : Montargis et Orléans) 	<ul style="list-style-type: none"> - Bon disquaire dans le centre-ville de Gien
ACTIVITES	
	<ul style="list-style-type: none"> - Faible représentation des activités « exotiques » (danse tango,...) ou non ouvertes à toutes les catégories d'âge (ex: tango peu ouvert aux jeunes et salsa aux personnes âgées) - Faiblesse du nombre d'activités pour les adultes (Châtillon) - Aménagement insuffisant des bords de Loire (aménagement piéton insuffisant le long des quais à Gien...) - Nombre parfois insuffisant de salles (Gien) : manque de disponibilités, horaires inadaptés - salles pas toujours en bon état

C. Analyse quantitative et spatialisée

PROFIL DE POPULATION

→ Les jeunes âgés de 11 à 19 ans, population fortement concernée par cette thématique, sont représentés de manière relativement homogène sur l'ensemble du Pays, (les écarts de pourcentages ressortant de la carte sont relativement faibles).

OFFRE

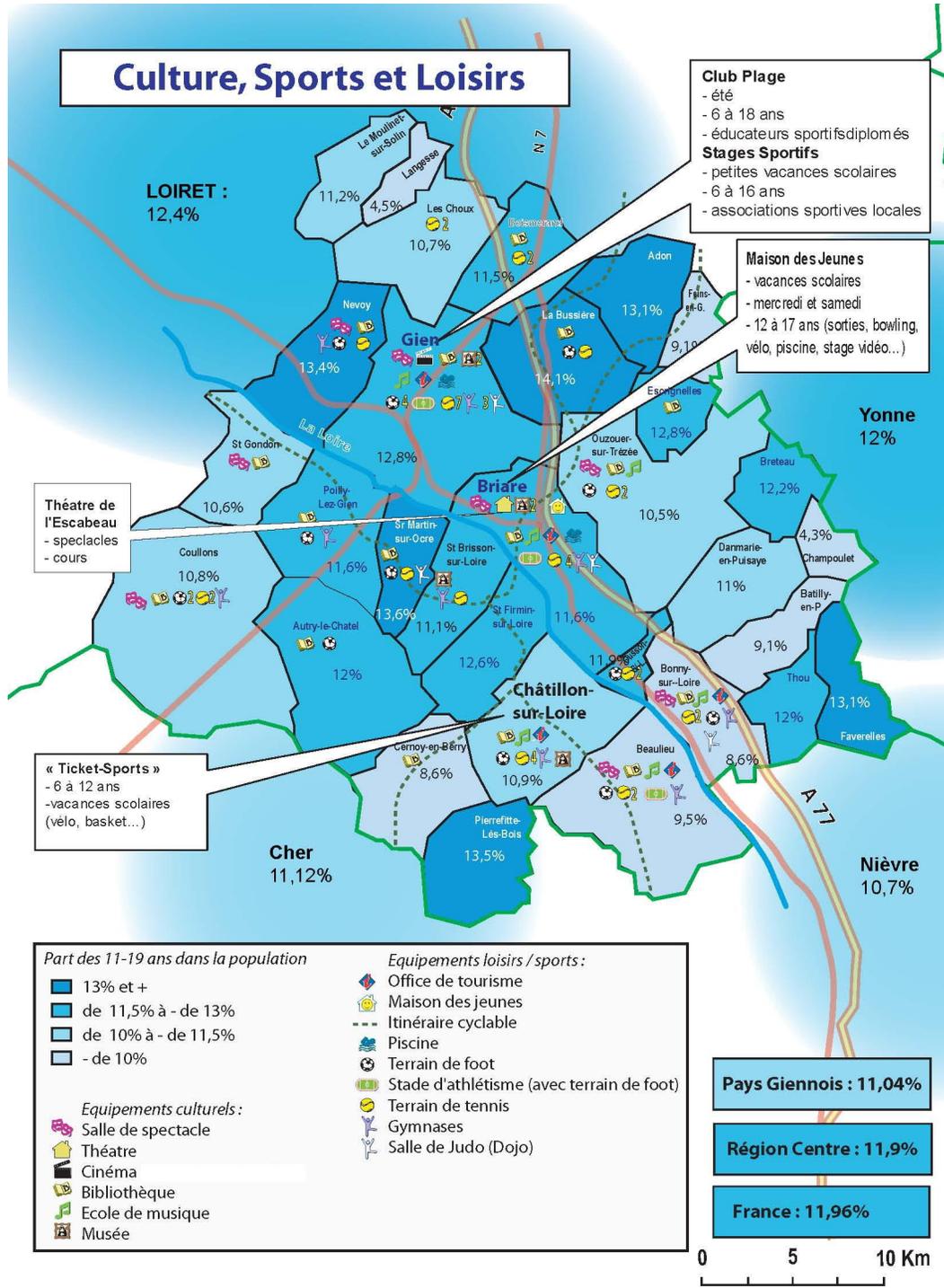
→ L'offre en bibliothèques et en école de musique est acceptable

→ Les cinémas sont sous-représentés sur le territoire avec seulement une salle de cinéma à Gien et deux piscines à Gien et à Briare mais l'offre environnante est assez développée

→ L'offre en équipements sportifs (terrain de foot et terrain de tennis) est particulièrement bonne sur l'ensemble du territoire, Briare et Gien concentrant les équipements plus rares que sont les stades d'athlétisme, les gymnases, les piscines et les DOJO

→ En revanche, on relève une **vitalité du monde associatif** avec de nombreuses associations culturelles dans plus d'une dizaine de communes du Pays

Culture, Sports et Loisirs



Etude Services à la Population - Pays du Giennois - Arc Essor - 2005

▪ D. Les principaux éléments de diagnostic

- ➔ **Table ronde - points faibles les plus fréquemment cités :**
Difficile accessibilité des activités (transports insuffisants, inadaptés aux horaires ou absents notamment pour les jeunes) (2 fois)
- ➔ Un relatif **bon niveau d'équipement** des pôles urbains et des communes adjacentes
- ➔ **Des insuffisances qualitatives en matière d'équipements de loisirs** pour le cinéma, la piscine, les salles pour la pratique d'activités sportives (vieillesse des équipements, choix...)
- ➔ Une **vie culturelle et sportive globalement satisfaisante** avec une diversité d'activités proposées exceptées pour les personnes âgées et les personnes à la recherche d'une offre "originale" (manque de lieux de convivialité et de sorties nocturnes, peu de lieux pour la pratique d'activités "exotiques" comme le tango, la salsa...)
- ➔ Un **tissu associatif riche** mais avec des risques d'**essoufflement des bénévoles**
- ➔ Plus largement, **un problème de méconnaissance de l'offre** des différents pôles de services et des **difficultés d'accès liées au insuffisances de transport** (offre limitée, horaires inadaptés...)
- ➔ **Le succès des formules d'abonnement et de réductions tarifaires** pour les achats et les sorties culturelles (Formule CADO pour le théâtre, Formule CLARKS pour les achats/sorties des jeunes)
- ➔ **Un aménagement insuffisant des bords de Loire** (manque d'entretien, aménagement piéton insuffisant le long des quais...)

▪ E. Expériences originales ou exemplaires

EXPERIENCES EXISTANTES DU PAYS

Expérience 1 : "Stages sportifs" à Gien

Organisation par le service des sports, durant les petites vacances scolaires, de stages multi-sports pour les 6-16 ans mis en place avec les associations sportives locales

Expérience 2 : « Club plage» à Gien

Organisation par des éducateurs sportifs diplômés, durant les vacances d'été, sur la plage du Berry, de multiples activités sportives pour les enfants de 6 à 18 ans

Expérience 3 : "Ticket sports"

Organisation, par la mairie de Châtillon-sur-Loire, d'activités sportives durant les vacances scolaires pour les enfants de 6 à 12 ans, en liaison avec les associations

EXPERIENCES EXTERIEURES AU PAYS

Expérience 1: Carnet culture loisirs animation sports (Pays Avalonnais)

Edition, à l'échelle du Pays, d'un carnet avec recueil des activités proposées en matière de culture, de loisirs et de sport et diffusion du document dans tous les établissements scolaires, dans les mairies, les OTSI, les campings et les gîtes.

Les objectifs sont les suivants:

- Fédérer les offres d'activité
- Valoriser les savoir-faire locaux
- Mettre à disposition des parents et des jeunes de 6 à 25 ans une palette d'activités
- Animer le territoire en mettant en relations tous les acteurs

Thème 7 : Aide sociale, familiale et administrative

▪ La vision des élus, des prestataires et des membres du Conseil de développement

L'offre en faveur de la garde d'enfants est relativement satisfaisante avec une **diversité de modes de garde, d'accueil et d'animation**:

- la crèche de Gien qui dispose d'un nombre de places limitées,
- les haltes-garderies très sollicitées,
- une maison ouverte, lieu de rencontre, d'écoute et de jeux pour les futurs parents, parents et enfants à Gien,
- des assistantes maternelles qui participent avec les enfants à des ateliers organisés par le Relais d'assistantes Maternelles dans certaines communes des cantons de Briare et Châtillon et à Poilly-lez-Gien.

Toutefois, **l'offre est insuffisante et plus ou moins bien répartie à l'échelle du Pays**. Ainsi, le nombre d'assistantes maternelles est globalement satisfaisant excepté pour certaines communes situées au nord et à l'est qui observent des insuffisances ou une absence de personnel qualifié malgré un nombre important de jeunes enfants.

Des **structures d'information et de sensibilisation sur les thématiques liées à la famille** (UTS à Gien, Relais d'Assistantes Maternelles à Briare pour les cantons de Briare et de Châtillon sur Loire, Espace familles à Briare...) complètent le dispositif.

En matière d'**activités périscolaires et extrascolaires**, l'offre est étoffée surtout pour les communes situées le long de l'axe ligérien et localisées au sein du canton de Gien.

Synthèse des enquêtes (entretiens, réunions, questionnaires, études)

Points faibles	Points forts	Projets – expériences
<ul style="list-style-type: none"> - Répartition inégale, à l'échelle du Pays, de l'offre en faveur de la garde d'enfants - Faiblesse du nombre d'assistantes maternelles pour certaines communes - Offre insuffisante pour la 	<ul style="list-style-type: none"> - Offre variée en matière de garde d'enfants et d'information des futurs parents, parents / assistantes maternelles - Logique d'animation et de diffusion de l'offre à travers l'organisation d'activités au sein des pôles urbains et des communes rurales (ateliers du RAM de Briare) - Création de lieux de rencontres, d'échanges pour les enfants, les parents et les 	<p>Projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Communauté de communes Giennoises</i>: mise en place d'un relais d'assistance maternelle

crèche et les haltes-garderies	futurs parents (Espace familles à Briare, l'Envolée Maison ouverte à Gien...)	Expériences - <i>Bonny sur Loire:</i> Aide aux documents administratifs par 2 adjoints sur RDV
- Salles pas toujours adaptées dans les communes pour accueillir les ateliers proposés par le RAM de Briare	- Intérêt du regroupement de structures oeuvrant en faveur de l'aide sociale, familiale et administrative au Centre médico-social de Briare: concentration des services pour les utilisateurs des services, développement des liens pour le montage de projets entre professionnels, la coordination des acteurs (PMI/RAM...)...	

▪ B. La vision des usagers

La garde des enfants paraît problématique, tant au niveau de la **petite enfance** (faiblesse du nombre d'assistantes maternelles; places limitées pour la crèche...) qu'au niveau de la **période péri-scolaire** (horaires inadaptés des garderies péri-scolaires).

Synthèse des tables rondes

Pratiques - Usages	Points faibles	Points forts
GARDE D'ENFANTS - Crèche - Halte-garderie - Assistantes maternelles - Garde à domicile - Garderie péri-scolaire - Activités extra-scolaires, notamment dans le cadre des centres de loisirs	GARDE D'ENFANTS - Faiblesse du nombre d'assistantes maternelles agréées - Nombre de places limité pour crèche de Gien - Difficultés pour garde des enfants en soirée (baby-sitting) pour communes rurales notamment	

EQUIPEMENT/ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

- Coût plus élevé des centres de loisirs pour enfants hors commune – (2 fois)	- Exemple: Organisation, par les associations en liaison avec les mairies, d'activités sportives, culturelles durant les vacances scolaires (canton de Châtillon) (2 fois)
---	--

ACTIVITES PERI-SCOLAIRES

- Horaires inadaptés des garderies péri-scolaires	
---	--

SERVICES ADMINISTRATIFS

- Projet de fermeture du point d'accueil CPAM de Briare	
---	--

■ C. Analyse quantitative et spatialisée

OFFRE

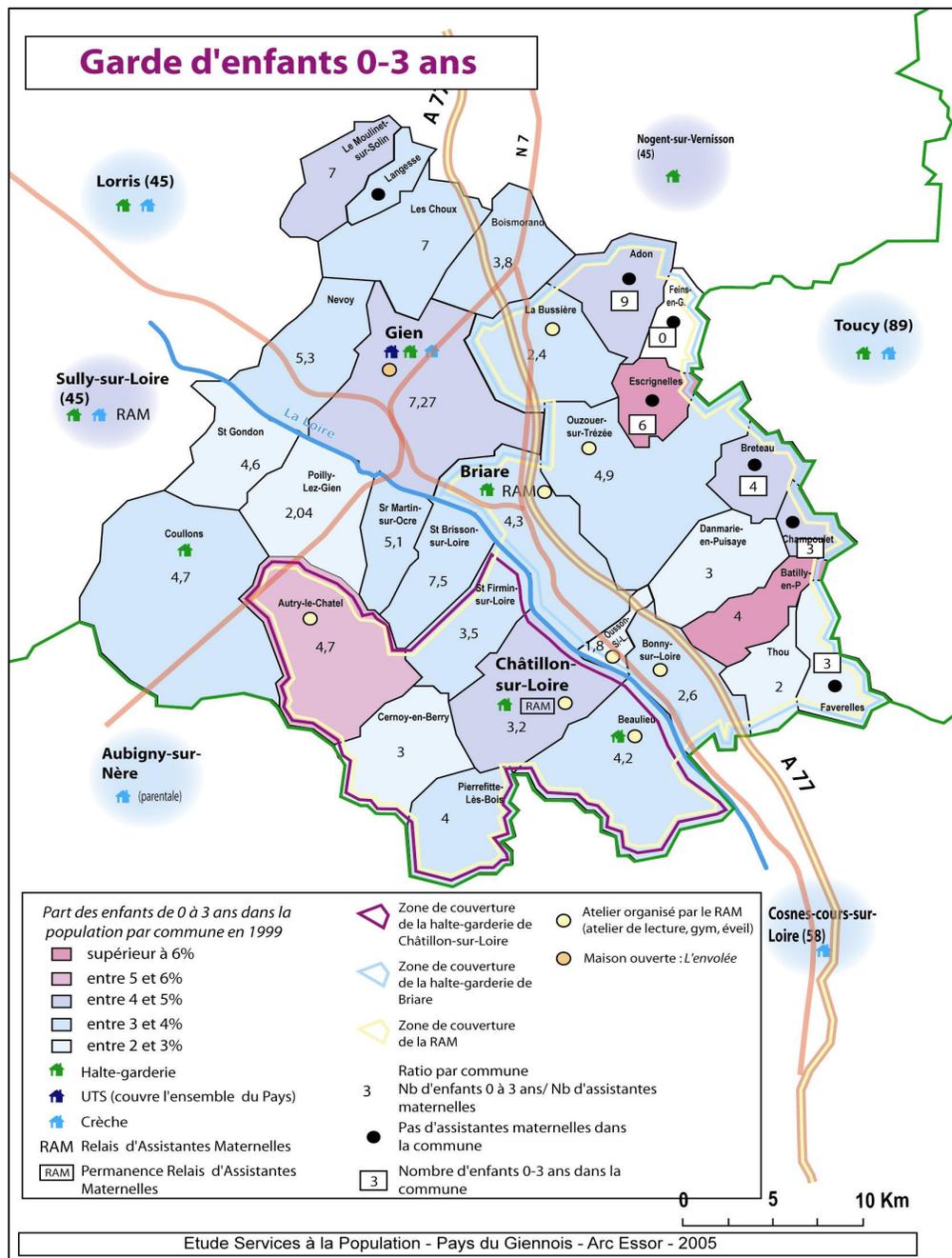
L'offre s'organise autour des 3 chefs-lieux de canton.

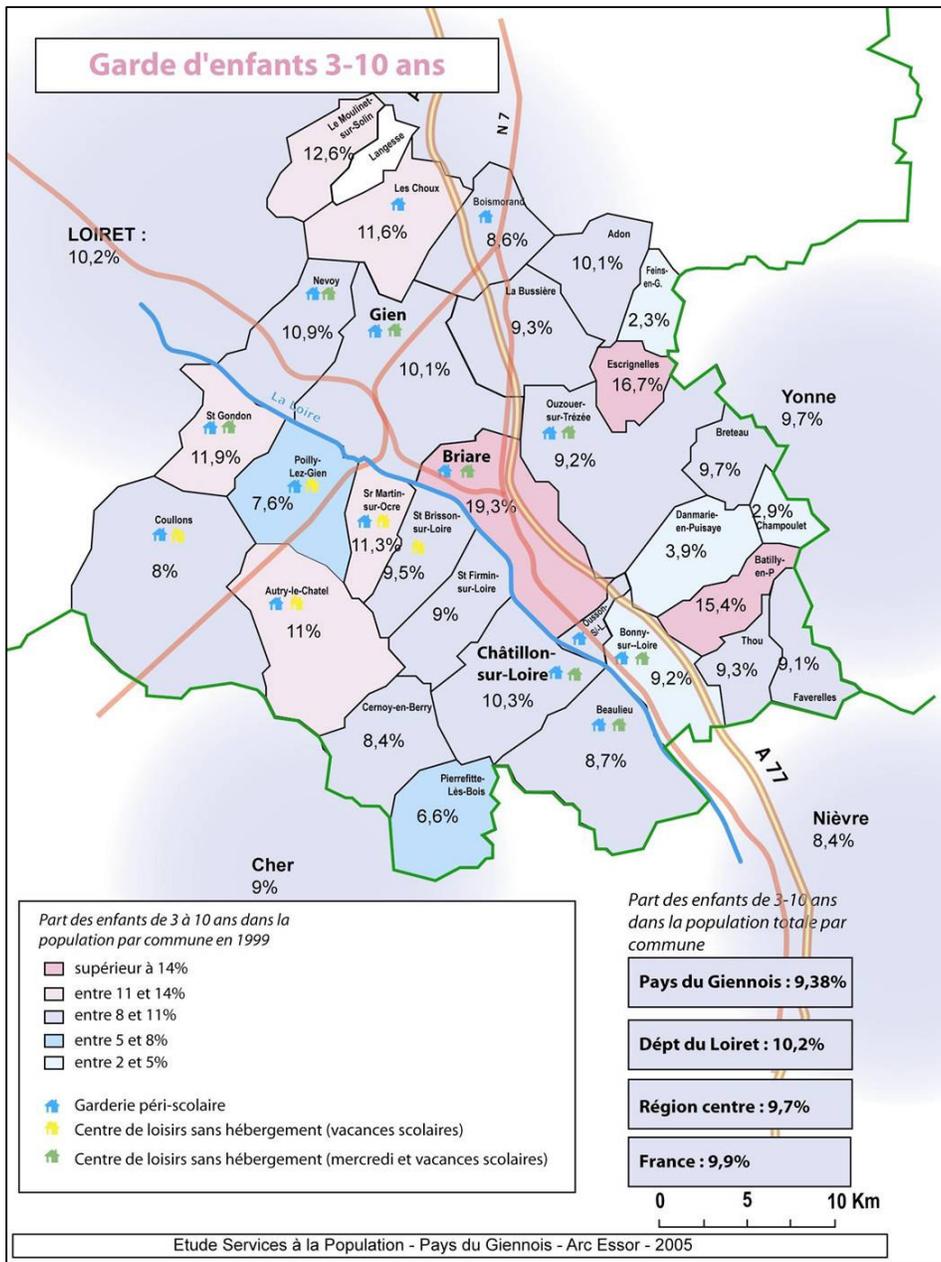
Un déficit en assistantes maternelles dans les communes limitrophes de l'est du pays

→ La moitié du territoire n'est pas couvert par un Relais d'Assistants Maternelles (canton de Gien). L'UTS couvre l'ensemble du Pays.

→ Le RAM commun aux cantons de Briare et de Chatillon apparaît particulièrement actif : nombreux ateliers organisés (dans 8 communes).

→ La zone Sud Ouest est éloignée des crèches et des haltes garderies.





▪ D. Les principaux éléments de diagnostic

- **Table ronde - points faibles les plus fréquemment cités: Coût plus élevé des centres de loisirs pour enfants hors commune – (2 fois)**
- **Offre variée** en matière de garde d'enfants, d'information et d'animation (crèche, halte-garderie, RAM, UTS, Maison ouverte, espace d'échanges pour les familles...) mais **déficitaire en personnel et en structure** (faiblesse du nombre d'assistantes maternelles pour certaines communes, places limitées pour la crèche, forte sollicitation des haltes-garderies)
- **Des difficultés** pour la garde des enfants en dehors des **périodes scolaires** : horaires inadaptés des garderies, coûts jugés, dans certains cas, trop élevés pour les centres de loisirs
- Un **niveau d'équipement relativement satisfaisant** en matière de Centre de loisirs avec des prestations de qualité (pour les principaux pôles du Pays et pour les communes du canton de Gien)
- Des **expériences** en matière d'**activités extra-scolaires** qui connaissent un relatif succès, en dehors des équipements officiels comme les centres de loisirs (niveau de complémentarité entre les équipements (CLSH...) et l'organisation d'activités sportives et de loisirs à des périodes et pour des besoins spécifiques (ex: stages sportifs, « club plage»...)
- **Suppression envisagée de la permanence CPAM à Briare**, situation problématique pour les utilisateurs, notamment pour la prise en charge des soins des personnes âgées

▪ E. Expériences originales ou exemplaires

EXPERIENCES EXISTANTES SUR LE PAYS

Expérience 1: Relais d'assistantes maternelles de Briare/Châtillon

- Lieu de rencontres, de diffusion de l'information (informations administratives, juridiques...) auprès des parents et des assistantes maternelles
- Lieu d'échanges et de paroles concernant les jeunes enfants
- Organisation par le RAM, d'ateliers pour les assistantes maternelles et les enfants, dans les communes environnantes (atelier d'éveil, atelier gymnastique, atelier bibliothèque)

Expérience 2: Espace familles à Briare

Organisation de conférences, de tables-rondes sur des thèmes comme l'aide à la parentalité, le langage, l'influence de la télévision...

Expérience 3: Maison ouverte "l'envolée" à Gien

Lieu anonyme et gratuit de rencontre, d'écoute et de jeux pour les futurs parents, parents et enfants 0-4 ans (1/2 journée par semaine)

Expérience 4: "Ticket sports" - Châtillon sur Loire

Organisation, par la mairie de Châtillon sur Loire, d'activités sportives durant les vacances scolaires pour les enfants de 6 à 12 ans, en liaison avec les associations (1 activité différente par jour)

EXPERIENCES EXTERIEURES AU PAYS

Expérience 1: Halte-garderie itinérante

Garderie itinérante s'adressant aux familles dont un des deux parents ne travaille pas. Elle parcourt les communes d'un territoire donné à des horaires précis. La garde est assurée par une équipe constituée, le plus souvent, de personnes qualifiées et de bénévoles.

Expérience 2: Maison des services publics - centre multiservices (voir page 54)

Rassemblement, en un lieu unique, des prestations offertes par les administrations publiques et/ou les organismes socio-économiques (information, orientation, prise de RDV, délivrance de documents administratifs, soutien pour la rédaction d'un CV, la préparation d'un entretien d'embauche...).

Thème 8 : Personnes âgées / dépendance

▪ A. La vision des élus, des prestataires et des membres du Conseil de développement

Pour de nombreux acteurs du Pays, ce thème est jugé comme **une priorité** du fait de l'évolution envisageable du nombre de personnes âgées au sein du Pays dans les 20 prochaines années. Le maintien à domicile doit être favorisé.

Le **niveau d'équipement du Pays en structure d'accueil et d'hébergement** est particulièrement élevé puisqu'il figure parmi l'un des plus élevés du département du Loiret.

Quant à la **situation en matière de santé, de soins et d'aide à domicile**, elle est globalement satisfaisante même si certaines personnes âgées déplorent une offre limitée en matière d'activités culturelles/animations, particulièrement pour les personnes dépendantes. Certains **services spécifiques**, peu développés aujourd'hui, seraient susceptibles de répondre à la demande de nombreuses personnes âgées comme l'entretien des jardins, la prise en charge de petites réparations, la livraison de courses à domicile (exceptées dans certaines communes comme Nevoy, Saint Brisson-sur-Loire... où ce service est proposé par des épiceries).

En **matière d'information et de coordination gérontologique**, le CLIC joue pleinement son rôle en favorisant une meilleure connaissance réciproque des professionnels, une sensibilisation de ces derniers sur des thèmes émergents... mais sa situation géographique ne facilite pas les contacts, notamment pour les personnes âgées et leur famille qui se trouvent éloignés de Gien.

Au niveau des **ressources humaines**, il existe certaines difficultés pour trouver du **personnel qualifié** avec une pénurie d'auxiliaires de vie, d'infirmières, d'aides soignantes. La **formation des aides à domicile** est à envisager de manière prospective pour anticiper les besoins de la population. Mais dans ce domaine, il est à noter certaines difficultés comme l'**éloignement des centres de formation** pour les professionnels du Pays, le coût élevé de la **formation continue** pour les associations d'aide à domicile... Cette situation devient d'autant plus problématique que le personnel n'est pas toujours formé pour faire face à des **pathologies de plus en plus lourdes** (maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, part plus importante de personnes handicapées...).

Pour les personnes âgées, notamment les plus valides, les difficultés se posent plus en terme de **transport** avec des difficultés pour se rendre chez le médecin, faire les courses, visiter le conjoint hospitalisé à Orléans ou résidant en structure d'accueil... Plus largement, lors des déplacements, il est à noter la faible prise en compte des besoins spécifiques des personnes âgées et des personnes handicapées dans l'**aménagement de l'espace urbain**.

Synthèse des enquêtes (entretiens, réunions, questionnaires, études)

Points faibles	Points forts	Projets- expériences
<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesse des transports en commun, situation pénalisante pour les personnes âgées - Pénurie de personnel pour les auxiliaires de vie, les infirmières, les aides-soignantes - Concentration géographique de nombreux services pour personnes âgées à Gien (CLIC, SSIAD...) - Difficultés pour trouver du personnel qualifié doté de qualités spécifiques comme la discrétion, la patience, l'attention à l'autre, la ponctualité... - Eloignement des centres de formation pour les professionnels - Formation continue coûteuse pour les associations d'aide à domicile - Pathologies de plus en plus lourdes difficiles à prendre en charge pour personnel peu formé - Faible prise en compte des personnes âgées et des personnes handicapées dans l'aménagement de l'espace urbain 	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience positive des liaisons hebdomadaires mises en place par les communautés de communes pour desservir les chefs-lieux de canton - Bon niveau d'équipement en structure d'accueil et d'hébergement - Offre étoffée en matière de maintien à domicile - Présence du CLIC, de la coordination gérontologique à Gien <ul style="list-style-type: none"> • lieu de coordination des services en faveur des personnes âgées (transfert vers autres services sans rupture pour cas lourds, suivi du patient...) • meilleure connaissance réciproque des professionnels, sensibilisation de ces derniers sur des thèmes émergents comme la maltraitance, les services de tutelle... lors des réunions organisées par le CLIC - Meilleure connaissance par les structures de l'emploi et de l'insertion des métiers liés à la prise en charge des personnes âgées dépendantes avec des partenariats plus développés entre la Mission locale, Cap entreprises... et les associations d'aide à domicile 	<p>Projets</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Beaulieu sur Loire</i>: création d'une MARPA - <i>Epicerie de Nevoy</i> : transport d'habitants de la commune vers les services de Gien (médecin, pharmacie, banque, hôpital,...) – navettes 2 à 3 fois par semaine

▪ B. La vision des usagers

Le **développement significatif** en matière d'**aide à domicile** est notable avec toutefois des difficultés persistantes en matière d'**information sur les structures**, les **dispositifs existants** et en matière d'**aide administrative** (complexité des documents à remplir...).

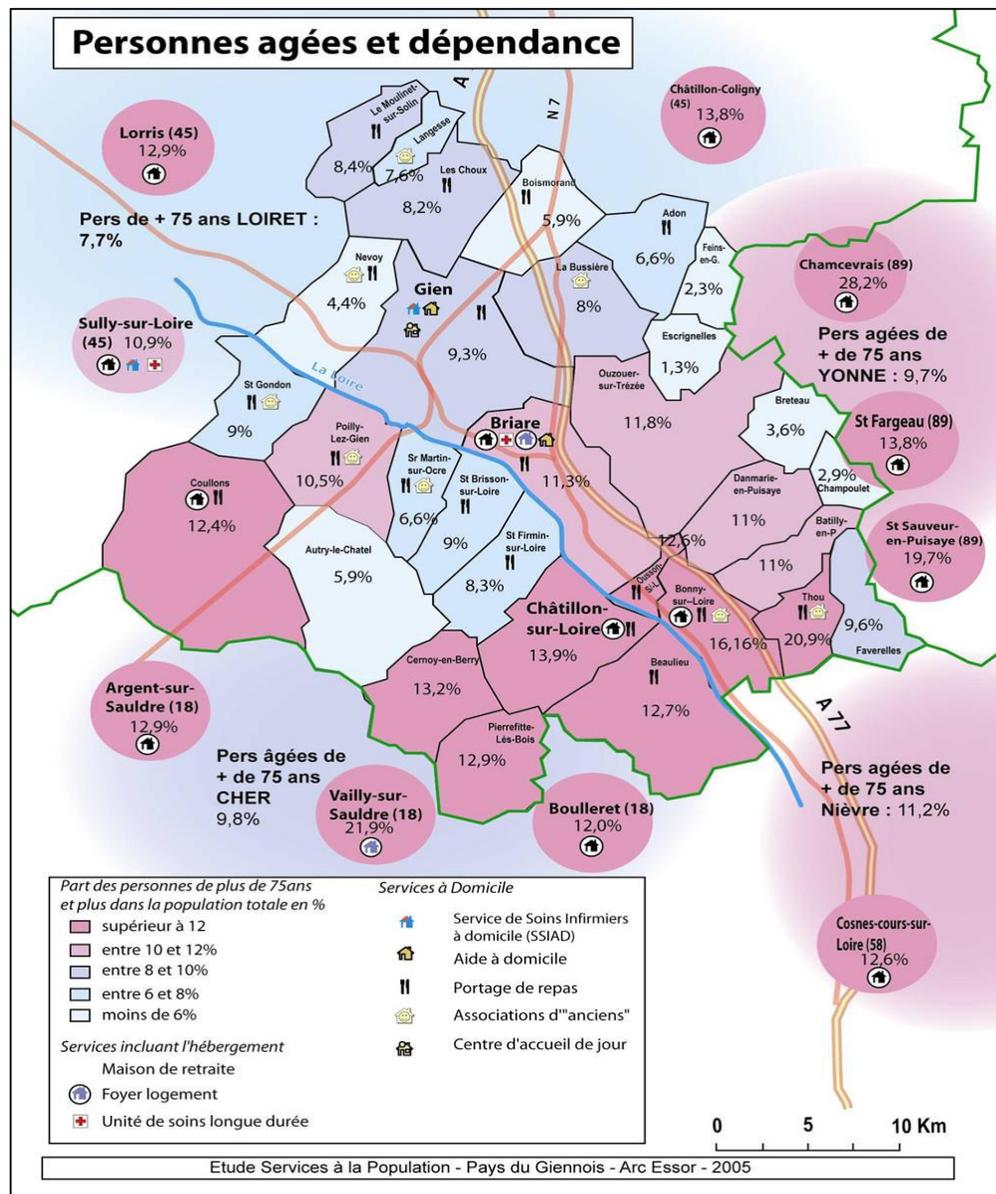
Synthèse des tables rondes		
Pratiques - Usages	Points faibles	Points forts
<ul style="list-style-type: none"> • Aide à domicile : portage de repas (cantines scolaires, hôpital de Briare,...), soins infirmiers et aides ménagères à domicile • Diversité des structures: maison de retraite, foyer-logement, centre d'accueil de jour • Participation aux clubs de retraités • Fréquentation des associations sportives, culturelles et de loisirs 	SITUATION GENERALE	
	- Besoin d'aide administrative en raison de la complexité de documents peu connus	- Développement significatif en matière d'aide à domicile (CLIC, hospitalisation à domicile, SSIAD, associations d'aide à domicile...) (3 fois) - Bon fonctionnement du portage de repas
	INFORMATION	
	- Faible information , auprès des personnes âgées et de leurs familles, sur les structures, les dispositifs existants	
	ACTIVITES CULTURELLES/SPORTIVES	
- Peu de projets intergénérationnels	- Vie associative riche dans de nombreuses communes - <i>Exemple de projet intergénération: Atelier Initiation Jeunesse à Bonny sur Loire : travaux manuels (peinture sur soie...), le mercredi, avec enfants</i>	

Pratiques - Usages	Points faibles	Points forts
<ul style="list-style-type: none"> • Aide à domicile : portage de repas (cantines scolaires, hôpital de Briare,...), soins infirmiers et aides ménagères à domicile • Diversité des structures: maison de retraite, foyer-logement, centre d'accueil de jour • Participation aux clubs de retraités • Fréquentation des associations sportives, culturelles et de loisirs 	SITUATION GENERALE	
	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin d'aide administrative en raison de la complexité de documents peu connus 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement significatif en matière d'aide à domicile (CLIC, hospitalisation à domicile, SSIAD, associations d'aide à domicile...) (3 fois) - Bon fonctionnement du portage de repas
	INFORMATION	
	<ul style="list-style-type: none"> - Faible information, auprès des personnes âgées et de leurs familles, sur les structures, les dispositifs existants 	
	ACTIVITES CULTURELLES/SPORTIVES	
<ul style="list-style-type: none"> - Peu de projets intergénérations 	<ul style="list-style-type: none"> - Vie associative riche dans de nombreuses communes - <i>Exemple de projet intergénération: Atelier Initiation Jeunesse à Bonny sur Loire : travaux manuels (peinture sur soie...), le mercredi, avec enfants</i> 	

■ C. Analyse quantitative et spatialisée

La population âgée de 75 ans et + est surtout concentrée au sud du Pays

→ Les nombreuses maisons de retraite sont relativement bien réparties au sein et à proximité du Pays. Un unique foyer logement est recensé au sein du Pays et un second est situé à proximité du pays (Vailly-sur-Sauldre). Les services à domicile sont proposés dans une majorité de communes du Pays sauf dans l'extrême est et l'extrême sud. Toutefois, quelques communes avec une forte part de population âgée n'offrent pas de services spécifiques (7 communes limitrophes à l'est)



D. Les principaux éléments de diagnostic

Table ronde - points faibles les plus fréquemment cités: aucun point faible marquant

- Un **développement significatif en matière d'information et d'aide à domicile** (CLIC, HAD, SSIAD, associations d'aide à domicile...)
- De **nombreux équipements pour l'accueil des personnes âgées** au sein du Pays et à proximité (maison de retraite, foyer-logement, centre d'accueil de jour...)
- **Une pénurie de personnel** (auxiliaire de vie, infirmière, aide-soignante) et des **difficultés pour le suivi de formation pour les professionnels** (éloignement des centres de formation, coût...) malgré des pathologies de plus en plus lourdes (maladies d'Alzheimer, de Parkinson, part plus importante de personnes handicapées)
- **Un manque de lisibilité de l'offre de soins à domicile pour les personnes âgées et leur famille** du fait de la diversité des structures (SSIAD, associations d'aide à domicile...), du chevauchement de compétences entre les volets sanitaire et social
- **Un manque d'information** sur les structures, les dispositifs existants (APA...)
- **Une démarche de prévention encore peu développée** (équilibre alimentaire...)
- Une **offre limitée en matière d'activités culturelles, d'animations** pour les personnes âgées dépendantes résidant à leur domicile - peu de **projets intergénérationnels**
- Une demande, par les personnes âgées, de **services à domicile spécifiques** comme l'entretien des jardins, les petites réparations, la livraison de courses à domicile...
- Une prise en compte limitée des besoins spécifiques des personnes âgées et des personnes handicapées dans **l'aménagement de l'espace urbain**

E. Expériences originales ou exemplaires

EXPERIENCES EXISTANTES SUR LE PAYS

Différentes expériences de rencontres intergénérationnelles :

Expérience 1: Rencontre entre les enfants de la crèche et les personnes âgées de la Maison de retraite de Gien, à l'occasion d'un goûter, de la participation à un spectacle

Expérience 2: Atelier Initiation Jeunesse à Bonny sur Loire

Ateliers de travaux manuels (peinture sur soie...), proposés par des personnes retraitées le mercredi, aux enfants de la commune (90 enfants inscrits) et organisation d'une kermesse permettant de présenter les créations aux parents

Expérience 3: Démonstration de hip hop au cours d'un repas de la chorale de personnes âgées à Ouzouer sur Trézée

EXPERIENCES EXTERIEURES AU PAYS

Expérience 1 : Réseau gérontologique

Assurer une prise en charge médico-sociale et sanitaire de qualité en coordonnant les interventions et en assurant la circulation de l'information entre les professionnels, les personnes âgées, les familles et les élus

- professionnels libéraux (orthophonistes, médecins, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes...)
- services des soins infirmiers à domicile
- services d'aide ménagère
- maisons de retraite
- club des anciens
- centres hospitaliers

Expérience 2 : Téléalarme - Présence verte

- Le développement de système type « présence verte » de **télé-assistance**, peut faciliter un maintien à domicile pour les personnes âgées dépendantes ou handicapées, et donc un maintien dans les communes

Il repose à la fois sur une **liaison 24/24h avec une assistance téléphonique, avec liaison vers les urgences médicales** les plus proches, et sur la mise en place d'un **réseau de solidarité de proximité** (on peut par exemple faire inscrire une liste d'appel de voisins, en cas de problème facile à résoudre du type « chute » au domicile)

Thème 9 : Santé - secours d'urgence

▪ A. La vision des élus, des prestataires et du Conseil de développement - compte-rendu d'études

Le Pays connaît des **difficultés pour maintenir une densité médicale et paramédicale suffisante**. De nombreux médecins partent à la retraite sans être remplacés... Le problème se pose avec d'autant plus d'acuité que de nombreux médecins ont plus de 55 ans. Des difficultés sont prévisibles pour transmettre un cabinet lors d'un départ. Ce phénomène pose le problème plus large de l'attractivité du Pays. Pour contrer cette tendance, **l'installation de médecins dans le cadre de maisons médicales** est envisagée, d'où, pour les communes, des besoins spécifiques d'aide à la construction.

L'étude lancée par l'URCAM et la Région Centre, en décembre 2005, pour déterminer **les zones déficitaires en médecine générale**, dans les cinq prochaines années, permet de noter des situations alarmantes pour les zones de Nogent-sur-Vernisson et de Varennes Changy (situées au nord du Pays) et des zones sous surveillance, au sein du Pays du Giennois, pour Briare, Bonny-sur-Loire, Châtillon-sur-Loire et Poilly-lez-Gien.

Synthèse des enquêtes (entretiens, réunions, questionnaires, études)

Points faibles	Points forts	Projets – expériences
<ul style="list-style-type: none">- Faible densité médicale et paramédicale (médecins généralistes, médecins spécialistes, infirmières...) engendrant des longs délais d'attente, des refus de patients par les médecins...- Faible densité de pharmacies- Selon l'URCAM, des zones sous surveillance pour les médecins généralistes dans les cinq prochaines années au sein du Pays du Giennois- Démarche préventive difficile à envisager pour les enfants en difficultés scolaires du fait de l'offre médicale limitée en orthophonie et en psychomotricité à l'échelle du Pays.	<ul style="list-style-type: none">- Présence de l'hôpital, de la Polyclinique de Gien et de l'hôpital de Briare	<p>Projet:</p> <ul style="list-style-type: none">- Projet de regroupement de l'hôpital de Gien et de la Polyclinique d'ici 2010

▪ B. La vision des usagers

La situation en matière de santé est délicate avec une **insuffisance du nombre de médecins généralistes et spécialistes**, situation renforcée par le non remplacement de praticiens partis à la retraite.... Cette situation engendre de **longs délais d'attente**, mais aussi des **refus, par les médecins, de patients situés hors commune**. Durant le service de garde du week-end ou en soirée, la situation devient problématique.

En matière de **secours d'urgence**, le principe de régulation du 15 avec transfert d'appel vers Orléans est acceptable seulement pour des problèmes mineurs (long délai d'attente)..

Synthèse des tables rondes

Pratiques - Usages	Points faibles	Points forts
	MEDECINS GENERALISTES ET SPECIALISTES	
<ul style="list-style-type: none"> - Recours aux médecins généralistes du Pays voire hors Pays - Recours aux médecins spécialistes du Pays et hors Pays - Hôpitaux à Gien, Montargis, Orléans... 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du nombre de médecins généralistes (de 3 médecins à bientôt 1 à Bonny) et spécialistes (pédiatres) – transfert vers Montargis... - Saturation de l'offre: <ul style="list-style-type: none"> - Longs délais, voire refus, pour RDV avec médecins généralistes et spécialistes (ex : saturation des 3 ophtalmologues de Gien) (3 fois) - Refus par médecins généralistes de patients situés hors commune - Certaines spécialités nécessitent des déplacements vers Orléans, situation difficile notamment pour les personnes âgées (2 fois) 	<ul style="list-style-type: none"> - Expérience de Sully/Ouzouer: système de garde avec 16 médecins

URGENCE

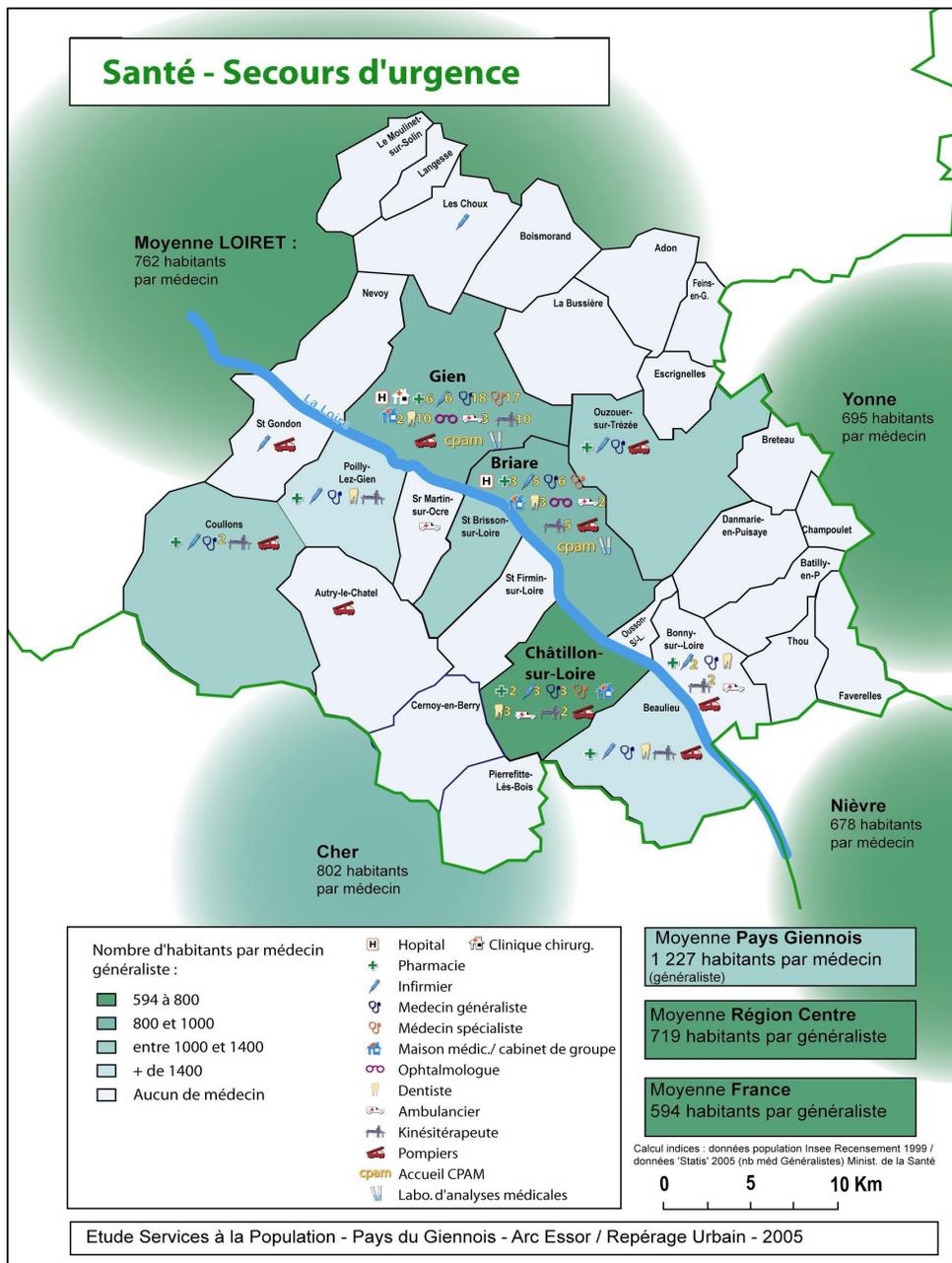
-
- Principe de régulation du **15** avec **transfert d'appel vers Orléans** engendrant de **longs délais d'attente**
- Difficultés renforcées pour le **service de garde du week-end** – système de garde jusqu'à minuit
- Consultation par téléphone par le biais du 15 pour problèmes mineurs

■ C. Analyse quantitative et spatialisée

Les **services médicaux et paramédicaux** sont concentrés dans un **périmètre restreint** : Gien, Briare et Châtillon-sur-Loire et quelques communes attenantes. Au total, 17 communes sans services médicaux sont recensées. Elles sont localisées principalement aux extrêmes nord, sud et est.

- Faible densité de médecins généralistes: 1 généraliste pour 1227 habitants dans le Pays du Giennois contre 1 pour 594 habitants en moyenne nationale et 1 pour 770 en moyenne départementale

- Faible densité de médecins spécialistes. Concentration des spécialistes à Gien, un seul spécialiste à Briare et à Châtillon-sur-Loire.



D. Les principaux éléments de diagnostic

- **Table ronde - points faibles les plus fréquemment cités:**
Saturation de l'offre avec des longs délais, voire des refus, pour RDV avec médecins généralistes et spécialistes (3 fois) - Refus par médecins généralistes de patients situés hors commune - Certaines spécialités nécessitent des déplacements vers Orléans, situation difficile notamment pour les personnes âgées (2 fois)
- **Une insuffisance du nombre de médecins généralistes, de médecins spécialistes, d'infirmières**, situation renforcée par le non-remplacement de praticiens partis à la retraite
- Une situation problématique durant le **service de garde du week-end ou en soirée**
- La présence de **l'hôpital de Gien**, de **la Polyclinique**, de **l'hôpital de Briare** indispensable pour l'avenir du Pays d'où l'importance, pour le Pays, du projet de **regroupement de l'Hôpital de Gien et de la Polyclinique** (pôle santé) d'ici 2010
- Le **principe de régulation du 15 avec transfert d'appel vers Orléans** acceptable seulement pour des problèmes mineurs (long délai d'attente)

- **E. Expériences originales ou exemplaires**
(thème 9 - Santé / Secours)

EXPERIENCES DU PAYS

Expérience 1: Maison médicale

Le regroupement de médecins au sein d'un même cabinet présente un certain nombre d'avantages (système de rotation pour les gardes, développement d'une clientèle grâce à la notoriété des médecins déjà en place...) et peut, de ce fait, favoriser l'installation de jeunes praticiens.

EXPERIENCES EXTERIEURES AU PAYS

Expérience 1: Présence verte (voir page 72→ voir Thème 8 Personnes âgées et dépendances)

Expérience 2: Aides de l'Etat et des collectivités locales

Appui sur les aides de l'Etat et des collectivités territoriales pour se positionner sur certaines d'entre elles en tant que territoire d'expérimentation:

- *Aides de l'Etat pour faciliter l'installation ou le regroupement de professionnels de santé (Aide à l'installation subordonnée à l'aide de l'Assurance Maladie)*
- *Indemnités de logement et de déplacement accordées par les collectivités territoriales aux étudiants du 3^{ème} cycle lorsqu'ils effectuent des stages dans les zones déficitaires*
- *Bourses d'études attribuées par les collectivités territoriales à tout étudiant en médecine, à partir de la première année du troisième cycle, s'il s'engage à exercer comme médecin généraliste au moins cinq ans dans l'une des zones déficitaires...*

Expérience 3: Démarches mises en place par les collectivités pour attirer des médecins

Pour faire face à la pénurie de médecins, différentes propositions sont envisagées selon les territoires (voir exemples ci-dessous):

- *Attribution de bourses de 300 euros mensuels à des internes qui s'engagent à travailler après leurs études dans un hôpital de la région pendant une durée équivalente à celle où ils ont perçu l'aide financière (Picardie)*
- *Attribution d'allocations (jusqu'à 5 800 euros pour 6 mois) à des internes qui effectuent leur stage de médecine générale obligatoire dans le cursus de généraliste à la campagne (Bourgogne) Attribution de bourses pour les élèves infirmières et sages-femmes*
- *Aide financière pour exercice en maisons médicales (médecins et paramédicaux) reliées aux hôpitaux par des réseaux informatiques (Bourgogne - Manche)*
- *Organisation de séjours touristiques - week-end de découverte (Manche)*

Thème 10 : Information/communication sur l'offre de services

L'étude en cours sur les services à la population a mis en évidence une **thématique transversale: la communication et l'information sur les services dans le Pays**. En effet, des besoins sont souvent exprimés par les habitants alors même que l'offre existe mais demeure inconnue ou méconnue des usagers. Il est apparu nécessaire, dans ce cadre, d'intégrer la communication et l'information au titre d'une thématique à part entière.

L'analyse ci-dessous établit l'inventaire des moyens de communication existant au sein des communes du Pays auprès de leurs administrés (à partir d'une questionnaire transmis aux communes avec un taux de réponse de l'ordre de 84%) et invite à une réflexion sur l'opportunité d'un moyen de communication à l'échelle du Pays du Giennois.

▪ Les moyens de communication

26 communes du Pays ont recours à **cinq moyens de communication** :

La communication à partir d'un support traditionnel:

- le bulletin municipal, support le plus largement diffusé
- les panneaux d'affichage (de 1 à 3 panneaux disponibles pour la plupart des communes)
- les lettres d'information ponctuelles
- les guides pratiques (peu cités)
- les tracts disponibles dans les mairies et diffusés par les employés

La communication en ligne:

• La communication à partir d'un support traditionnel

○ Les bulletins municipaux

Près de 70% des communes interrogées éditent un bulletin, dont le nombre de pages varie entre 10 à 50.

La **fréquence de parution** des bulletins est disparate d'une commune à l'autre :

- Un tiers des communes (9 communes au total) diffusent un bulletin communal annuellement
- 7 communes semestriellement
- 2 communes trimestriellement

Ils sont distribués principalement (par ordre d'importance) par les conseillers municipaux, la Poste, des employés communaux ou par des associations/bénévoles.

- **Les panneaux d'affichage**

Plus de 60% des communes possèdent un ou plusieurs panneaux d'affichage qui permet(tent) d'informer la population sur les manifestations locales et environnantes (le plus souvent), les informations des associations, les offres d'emploi, les petites annonces.

- **La communication en ligne**

- **Les sites internet**

Neuf communes possèdent leur propre site internet (34%) avec une fréquence de mise à jour variable (fréquence mensuelle, annuelle selon les communes)

Plus ou moins complets, les sites sont dotés d'une ergonomie relativement simple. Les informations mises en ligne sont similaires, et l'on relève comme thèmes communs abordés :

- Les services publics, le social, la vie scolaire et la santé ;
- Les artisans et commerçants ;
- Les hôtels et restaurants (quand ils ne sont pas inclus avec les artisans et commerçants) ;
- Les associations culturelles et sportives ;
- Les fêtes, manifestations, et animations.

Les pages d'accueil sont un moyen adapté pour mettre en avant les dernières nouvelles sous formes de brèves.

4. Bilan du diagnostic

4.1 Les données générales

- Il est à noter une **forte concentration des services le long de l'axe ligérien sur trois pôles** : Gien, Briare et Châtillon-sur-Loire/Beaulieu/Bonny sur Loire
- Le niveau de services des **communes limitrophes de Gien** et de **Briare est relativement satisfaisant, en lien étroit avec les voies de communication**
- **Les communes déficitaires** abritent :
 - ✓ peu de services pour les communes **à proximité des pôles**
 - ✓ très peu de services pour les communes **en périphérie du Pays** (au **nord** et à l'**est** principalement).
- La problématique des **transports** a des incidences sur l'ensemble des services.
- En matière de **santé**, l'offre est largement déficitaire en médecins généralistes et spécialistes
- Certaines **catégories de population** ont des **besoins spécifiques** :
 - Les **personnes âgées et les jeunes** (dans une moindre proportion) ont peu de moyens pour se déplacer, d'où un recours plus limité aux services existant à l'échelle du Pays
 - L'arrivée de **jeunes ménages** engendre des besoins spécifiques, notamment en matière de garde d'enfants, de suivi médical...
 - L'installation de **jeunes retraités** (notamment originaires de la région parisienne) génère une nouvelle demande commerciale, médicale, culturelle, sportive....

4.2 Synthèse thématique des éléments de diagnostic

▪ TRANSPORTS/DEPLACEMENTS :

Les liaisons nord-sud sont relativement satisfaisantes. Mais, des difficultés majeures sont constatées en matière de déplacement vers Orléans, au sein du Pays et vers les départements limitrophes, ceci est lié à des infrastructures routières inadaptées et à une offre de transport en commun, à l'échelle du Pays, peu attractive et peu lisible. Des

dessertes locales répondent à certains besoins ponctuels, notamment des personnes âgées mais demeurent peu connues. Des expériences de transport à la demande tendent, par ailleurs, à se développer .

→ Cette situation nécessite la **structuration, concertée, d'une offre adaptée aux besoins des usagers**, prenant en compte particulièrement les cibles de clientèles non motorisées (personnes âgées, jeunes, demandeurs d'emploi).

▪ COMMERCE/SERVICES:

La densité commerciale du Pays est relativement élevée, particulièrement autour de quatre principaux pôles localisés le long de la Loire (excepté pour l'équipement de la personne et de la maison). La situation des communes rurales et/ou en périphérie est plus défavorable avec une offre limitée voire inexistante. Ce sous-équipement conjugué à une faiblesse des moyens de transport vers les chefs-lieux de canton tend à renforcer l'évasion commerciale. Or, le maintien du commerce constitue un enjeu majeur dans les zones rurales et un facteur d'attractivité supplémentaire pour les principaux pôles du Pays.

→ Une attention particulière doit être portée au **rééquilibrage de l'offre** à l'échelle du Pays, à la **mise en valeur des commerces** existants et à la problématique de **transmission des entreprises** à moyen terme.

▪ EDUCATION/FORMATION :

L'offre est globalement homogène et relativement bien répartie pour les écoles maternelles, les écoles primaires et les collèges, exceptées pour certaines communes rurales situées en périphérie du Pays qui n'ont d'autre choix que de recourir au regroupement pédagogique. Des difficultés sont rencontrées pour la desserte des lycées (en particulier pour les établissements implantés hors du Pays) et pour les activités périscolaires (manque de soutien scolaire, nombre de garderies périscolaires limitées avec des horaires inadaptés). En matière de formation professionnelle, l'offre demeure limitée (en particulier pour la formation continue) en regard des besoins des entreprises locales... Cette situation est liée, notamment, à l'éloignement des centres de formation continue et à la faiblesse des moyens de transport.

→ - En réponse aux attentes des familles, une **prise en charge des enfants durant la période périscolaire** doit être envisagée, particulièrement pour certaines communes sous équipées.
- Des **formations spécifiques adaptées**, notamment au tissu économique, pourraient être développées en liaison avec les organismes de formation publics et privés et en complément du développement de l'offre de transport vers les lieux de formation

▪ EMPLOI/INSERTION :

Les actions en faveur de l'emploi et de l'insertion sont engagées par différents types d'acteurs (structures officielles comme l'ANPE, collectivités locales, milieu associatif) qui proposent, en complément des prestations classiques à Gien, des permanences dans les principaux pôles urbains du Pays. Par ailleurs, certaines communes mettent à disposition

des bornes internet pour accéder aux offres. Les difficultés recensées en matière d'insertion professionnelle sont liées, notamment à:

- un manque de transport qui demeure pénalisant pour les demandeurs d'emploi non motorisés, tant pour effectuer les démarches nécessaires que pour suivre des formations à Orléans, Montargis...
- une méconnaissance réciproque des entreprises et des demandeurs d'emploi, avec des décalages entre les métiers recherchés, les formations existantes et les offres d'emploi proposées
- des perspectives d'emploi limitées pour les plus diplômés
- la dégradation de la santé physique et mentale des demandeurs d'emploi les plus démunis



*Des actions en faveur du **développement économique du Pays** tout comme une **meilleure information sur le tissu économique local** et sur **les métiers existants** doivent être favorisées en complément d'une **prise en charge globale des besoins des demandeurs d'emploi** (démarche de suivi personnalisé, aide à la mobilité, préformation et formation des jeunes et des adultes, prise en compte de la problématique de la dépendance...)*

▪ **CULTURE - SPORTS – LOISIRS :**

Il est à noter une forte demande de la population dans ce domaine, tant au niveau des équipements, des activités proposées que des commerces spécialisés qui paraissent, dans certains cas inadaptés à la demande (choix, qualité...).

En terme de pratique, les initiatives sont souvent freinées par l'insuffisance et l'inadaptation des moyens de transport collectifs, particulièrement pour les jeunes. Plus largement, il existe une méconnaissance de l'offre à l'échelle du Pays mais aussi une certaine fragilité du tissu culturel/sportif liée à la forte présence, dans ce domaine, d'associations portées par des bénévoles.



*Le développement des transports conjugué à une meilleure diffusion de l'information sur l'offre est à rechercher. La logique d'**amélioration de l'offre** (équipements, activités...) pourrait être, par ailleurs, couplée avec une logique de **mise en réseau** des acteurs culturels et sportifs.*

▪ **AIDE SOCIALE, FAMILIALE ET ADMINISTRATIVE :**

L'offre en matière de garde d'enfants est satisfaisante avec la présence de structures d'accueil diversifiées et de lieux d'information adaptés, notamment, sur l'aide à la parentalité... mais elle demeure déficitaire en personnel et en structure pour répondre aux sollicitations des parents (places limitées en crèche, faiblesse du nombre d'assistantes maternelles dans certaines communes rurales...).

Par ailleurs, il est fait référence, pour les centres de loisirs, à des tarifs trop élevés pour des enfants situés hors de la commune. Pour les adolescents, des besoins d'encadrement et de création d'activités spécifiques sont recensés, notamment par les communes rurales. Mais, de telles prestations nécessitent de proposer des activités attractives et encadrées par des animateurs dynamiques et compétents... pour perdurer. Ces deux exemples posent le

problème des coûts élevés inhérents à la création de structures et de prestations adaptées pour les enfants et les jeunes.

➡ *La **coordination** et la **mise en commun** des moyens des acteurs locaux destinés à la jeunesse (centres de loisirs...) pourraient répondre, dans une certaine mesure, à cette situation.*

▪ **PERSONNES AGEES :**

Le niveau d'équipement est élevé, à l'échelle du Pays et dans un environnement proche. En matière d'aide à domicile, l'offre est relativement étoffée même si quelques manques restent à combler. Les difficultés se posent en terme de formation et de recrutement de personnel à domicile (faiblesse du nombre d'auxiliaires de vie, d'infirmières, d'aides-soignantes), d'information des personnes âgées et de leur famille sur l'offre existante et de meilleure prise en compte des personnes âgées et des personnes handicapées, dans l'aménagement de l'espace urbain.

➡ *Pour pallier aux carences actuelles et pour anticiper les besoins en personnel, la formulation de **propositions incitatives** pour favoriser l'installation de personnel paramédical est à développer en complément **d'un programme de formation adapté.***

▪ **SANTE :**

L'offre médicale et paramédicale est limitée et tend à diminuer, de manière préoccupante (selon l'URCAM, certaines zones du Pays seront sous surveillance, dans les cinq prochaines années). Elle est, par ailleurs, fortement concentrée au centre du Pays malgré la forte présence de population âgée au sud.

➡ *Dans la perspective de l'accroissement de la population âgée, notamment au sud du Pays, le **développement** et **une meilleure répartition géographique** de l'offre médicale et paramédicale est à envisager, à travers la formulation de **propositions incitatives** pour favoriser l'installation de praticiens.*

⇒ Pour l'ensemble des thèmes listés ci-dessus, l'étude sur les services à la population a permis de révéler **la richesse et la diversité des expériences** qui existent dans ce domaine **à l'échelle du Pays**. Elles demandent à être connues et pourraient être présentées plus largement à travers l'organisation de rencontres spécifiques.

1.3 Analyse transversale

- La problématique des **transports** est déterminante pour l'usage et le développement des services du Pays

- La question récurrente de **l'accès à l'information sur les services existants** est à prendre en compte.

- La construction d'équipements ne doit pas masquer la nécessité d'une **meilleure coordination de l'offre**. Par ailleurs, la qualité du service repose sur la **capacité à les animer et à les faire fonctionner**.

4.4 Les priorités qui se dégagent de l'étude (à ce stade)

Priorités exprimées lors des tables rondes

- Transports
- Santé
- Commerces/services
- Culture/sport/loisirs
- Garderie péri-scolaire
- Lieux de rencontre pour les jeunes – organisation de manifestations pour les jeunes

Priorités des acteurs du Pays (Conseil de développement)

- Education
- Santé
- Transports
- Emploi
- Commerces
- Personnes âgées

Partie 3 :
**Les enjeux pour la suite
de l'étude**

1. Définition des enjeux majeurs pour l'avenir

▪ Définition des enjeux de services majeurs pour l'avenir

La démarche adoptée dans l'étude a permis de **comprendre systématiquement la répartition de l'offre en services**, grâce à sa cartographie, et d'en estimer la qualité, grâce aux grilles et aux tables rondes.

Le diagnostic de l'offre suivi de son analyse invite à **réfléchir sur différents axes de développement envisageables pour le Pays**.

1. Approche transversale: la problématique des transports et des déplacements

Un point crucial à l'avenir pour atteindre un niveau de prestation en services à la population satisfaisant réside dans **l'accessibilité des services** (avec une attention particulière pour certaines catégories de population comme les personnes âgées, les jeunes et les demandeurs d'emploi).

Il s'agit, à cette occasion, d'**améliorer les flux de population** au sein du Pays et vers l'extérieur dans une optique de :

1. désenclavement du Pays

⇒ Contribution à l'amélioration des liaisons vers Orléans et vers les départements limitrophes

2. meilleure irrigation des flux au sein du territoire

⇒ Soutien du développement (en réponse aux attentes et aux pratiques de la population actuelle et à venir), des liaisons des pôles ruraux vers les chefs-lieux de canton mais aussi entre les chefs-lieux de canton du Pays

A cette fin, plusieurs pistes peuvent être envisagées:

Routes:

- *L'amélioration de la rapidité des infrastructures routières pour les liaisons est-ouest*
- *L'amélioration de la qualité des infrastructures routières au sein du Pays (niveau de dangerosité)*

Transport en commun :

- *Le développement de l'offre de transport en terme de fréquence et de trajet*

- *Le développement des outils informatifs (affichage de plans et horaires) et l'amélioration de la matérialisation des points de ramassage*

Transport :

- *La diversification des modes de transport (transport à la demande, (co-) location de voitures, covoiturage...), des modes doux (vélo), des liaisons entre les gares et les communes environnantes (voir Taxi ter Centre)*

Toutes ces propositions sont à étudier, en détail, en liaison avec le schéma départemental des transports qui est en cours de réalisation.

2. La recherche d'une meilleure coordination des services existants

En réponse à une problématique commune pour un thème donné, des **actions** sont engagées par une **diversité d'acteurs sans véritable concertation** et **sans réalisation d'une étude préalable** permettant de juger de la pertinence et de la faisabilité des prestations proposées (conditions et modalités de mise en œuvre...).

Cette multiplication des initiatives, signe d'un certain dynamisme, présente des **risques**:

- le manque de lisibilité de l'offre pour l'utilisateur
- certaines prestations, dont l'existence est pleinement justifiée, ne connaissent pas nécessairement un niveau de fréquentation satisfaisant du fait de la pluralité de l'offre existante, de certains chevauchements avec d'autres prestations... (ex: correspondance non recherchée pour des moyens de transport...)

Cette situation implique de:

- *mettre à plat l'ensemble des prestations proposées*
- *mieux connaître le profil et les pratiques de la population (voir point 6)*
- *rechercher une meilleure coordination entre les différentes composantes des prestations existantes*
- *mieux adapter les services aux besoins des usagers actuels et potentiels*

Cette recherche de coordination de l'offre est à réaliser en lien étroit avec un recensement exhaustif des prestations existantes et avec une démarche de diffusion d'une information de qualité sur les services disponibles à l'échelle du Pays (voir point 5).

3. La mise en œuvre d'une démarche en faveur d'une meilleure répartition de l'offre et d'une structuration du territoire en matière de services

Pour contribuer à renforcer l'attractivité du Pays, les différents pôles du Pays doivent disposer d'un **niveau de service satisfaisant et adapté aux besoins de la population** (voir point 6), mais sans remettre en cause les équilibres existants. Il s'agit, à cette occasion, d'attribuer aux pôles en place des fonctions spécifiques et de contribuer ainsi à

un meilleur **équilibre de la répartition spatiale de l'offre à l'échelle du Pays** (en liaison avec le développement des transports).

Cette démarche se conçoit de la façon suivante:

- *Consolider les trois « **pôles d'attraction locale** » (Gien, Briare, Châtillon-sur-Loire/) en favorisant des créations et regroupements de prestations en ces lieux*
- *Renforcer et structurer les « **pôles relais** » (à définir avec notamment Bonny-sur-Loire, Beaulieu-sur-Loire, Ouzouer-sur-Trézée, Coullons...)*
- *Développer 3 à 4 « **pôles de service de proximité rurale** » en se basant sur le renforcement d'une ou plusieurs compétences spécifiques aux communes concernées (à définir selon les projets développés)*

4. La mutualisation des expériences et la mise en réseau des prestataires

L'étude sur les services à la population a permis de révéler **la richesse et la diversité des expériences** qui existent dans ce domaine à l'échelle du Pays. Elles demandent à être plus connues et présentées, plus largement, auprès des élus et des prestataires.

Il s'agit, à cette occasion, dans une optique d'économie d'échelle, de mutualiser les moyens, les savoir-faire, les ressources, de fédérer une offre commune, de favoriser une délocalisation de l'offre par l'élargissement de son accès sur le territoire...

Cette démarche se conçoit à travers :

- *la **mise en commun des expériences** dans le cadre de la coopération intercommunale*
- *la **mise en réseau des prestataires** pour un thème donné ou pour un groupement de thèmes*

5. Le développement de l'information et de la communication sur l'offre de services

La question récurrente de l'accès à l'information sur les services existants est à envisager à travers la recherche de **coordination, de centralisation et de diffusion des données disponibles à l'échelle du Pays**. Cette initiative a une double visée : informer les habitants mais aussi les nouveaux arrivants sur l'offre existante.

Deux approches peuvent être envisagées:

- *à partir d'une **approche géographique pertinente** (document global à l'échelle cantonale)*
- *à partir d'une **approche thématique** (document exhaustif pour certains thèmes pertinents à l'échelle du Pays).*

6. L'observation et la prospective: anticipation des besoins et adaptation de l'offre

Le développement d'une offre pertinente de services nécessite de bien connaître les **caractéristiques du Pays** et de ses **habitants** actuels et à venir.

*Il convient, à ce titre, de disposer d'un **outil d'analyse et de suivi des évolutions démographiques**, pour appréhender, au mieux et dans la durée, les changements sur le territoire et ainsi permettre d'ajuster les politiques en cours. Cette démarche est à mener en liaison étroite avec les dispositifs départementaux et régionaux existants.*

2. Etape ultérieure de la mission

En complément du diagnostic, **les principaux enjeux du Pays en matière de services à la population** ont été proposés par le consultant. Ils seront le point de départ de discussions lors d'un comité de pilotage prévu début février. Cette réunion sera l'occasion de :

- Présenter les **éléments pour l'élaboration de scénarios d'orientation** au regard du niveau de l'offre de services que l'on souhaite atteindre et au regard des objectifs globaux de développement du Pays du Giennois...
- Discuter et choisir des **priorités** - Définir/spécifier des **programmes d'actions prioritaires** qui sont cohérents avec les spécificités du territoire, le contexte institutionnel environnant (priorités régionales/départementales, démarche, engagée à l'échelle régionale et départementale, en matière de **prospective**, niveau de complémentarité du Pays avec les territoires proches...)

ANNEXE

PERSONNES CONTACTEES

- ADETEC, Bureau d'études en transports et déplacements chargé du Schéma départemental des transports du Loiret - Mr JIMENEZ
- CAP Entreprises - Gien - MME DION
- Mission locale - Gien - MME SALESSE
- Point emploi - Point Information Jeunesse - Briare - MME DJELA
- Association G-Fai – Beaulieu-sur-Loire - MME FLIN
- ANPE - Gien - Mr BLIN
- Association d'aide à domicile de Gien - MR CACHICA
- Association de Châtillon Coligny - MME LE GUERN
- Association d'aide ménagère - Briare - MME PINAULT
- Hôpital de Briare - MR DE COURCEL
- Ecole privée Sainte Anne - Briare - MME DEVALLOIR
- Crèche et Halte-garderie- Gien - Mme JAUPITRE
- Relais d'Assistants Maternelles - Briare - Melle THEVARD
- Communauté de communes de Châtillon-sur-Loire - MR RAT
- Communauté de communes Giennoises - Mr MASSE
- Conseil de développement - Maire de Beaulieu-sur-Loire - Mr CAUMARTIN
- SIG Géoloiret - Mr DENEUX
- Secrétariats des mairies du Pays
- Réunion avec les maires et/ou les adjoints par canton.